

ÉPISODE DE RHINOPNEUMONIE – COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 12/05/2021

La cellule de crise* du RESPE s’est réunie pour la septième fois le 10 mai dans le cadre du suivi des foyers d’herpès-virose de type 1 (HVE1 – rhinopneumonie) présents sur le territoire, en lien ou non avec les CSI espagnols. Cette réunion avait pour objectif de statuer sur la situation en France, après un retour de plusieurs semaines à la compétition pour les rassemblements professionnels sous l’égide de la SHF et de la FFE.

Bilan de la situation

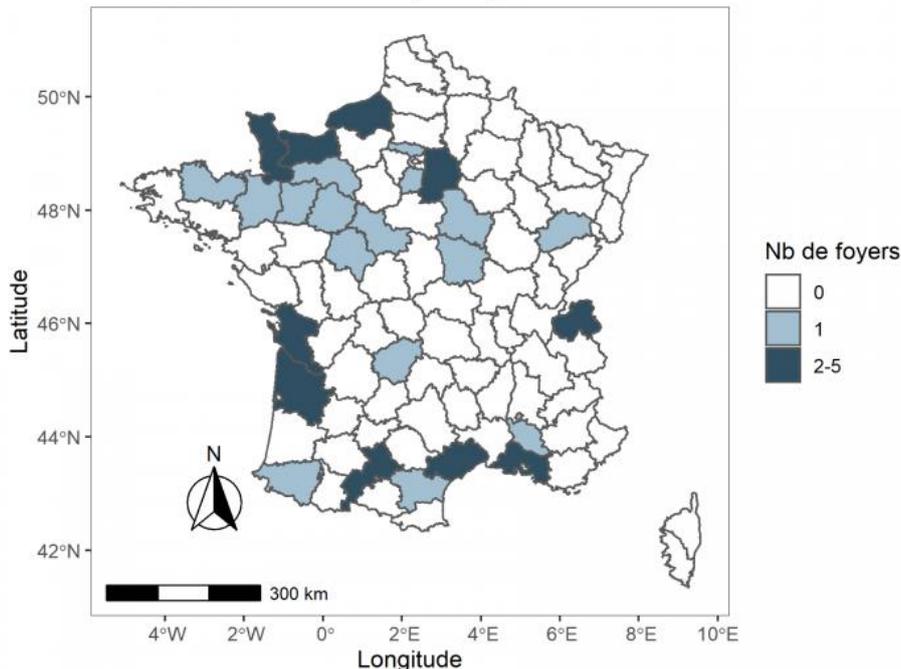
En Europe, la situation semble se stabiliser avec 89 foyers recensés au 10 mai, avec 9 nouveaux foyers depuis fin avril.

En France, 3 nouveaux foyers ont été confirmés ces 15 derniers jours. On comptabilise au total 51 foyers depuis le début de l’épisode : 25 déjà notifiés en lien avec les concours espagnols, 18 foyers autochtones et 8 foyers identifiés dans le cadre de dépistage (ventes, changement d’écurie, ...).

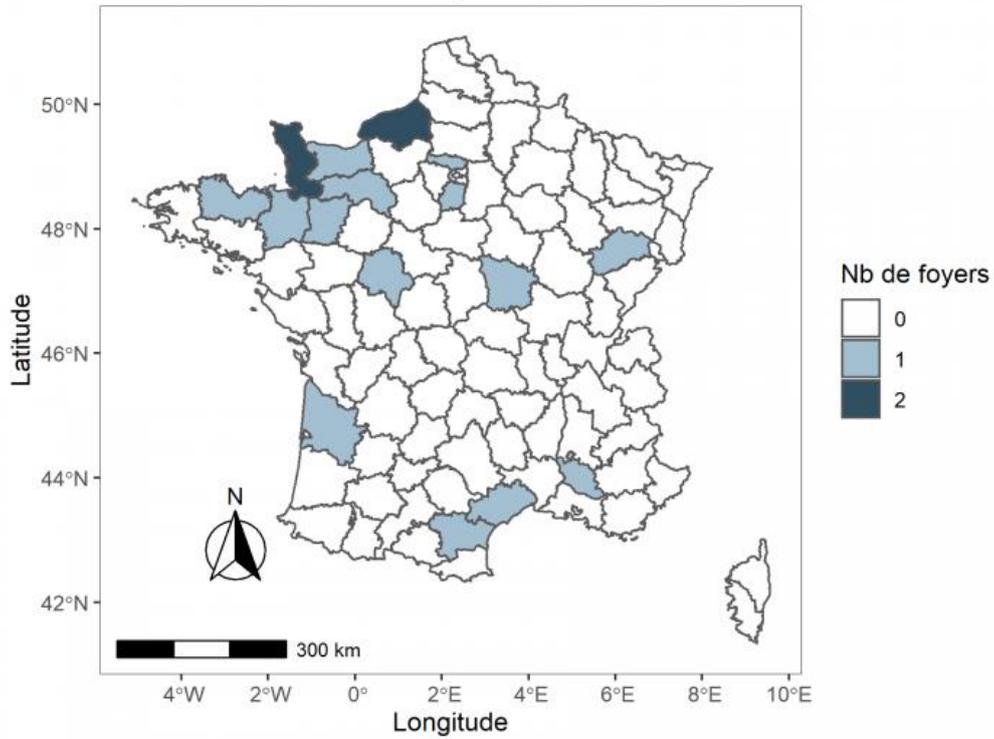
Sur l’ensemble, seuls les 3 derniers enregistrés sont actifs (équidés positifs sur site).

Aucun échappement du virus n’a été identifié.

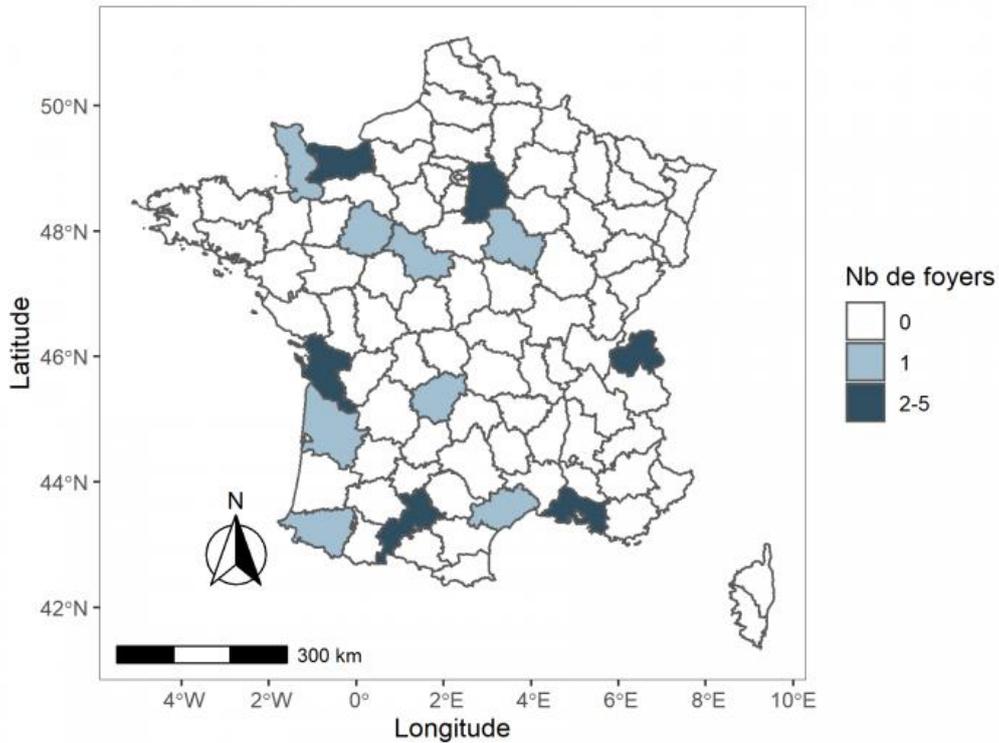
Nombre de foyers HVE1 par département - 2021
RESPE - Bilan au 11/05/2021 (N = 43)



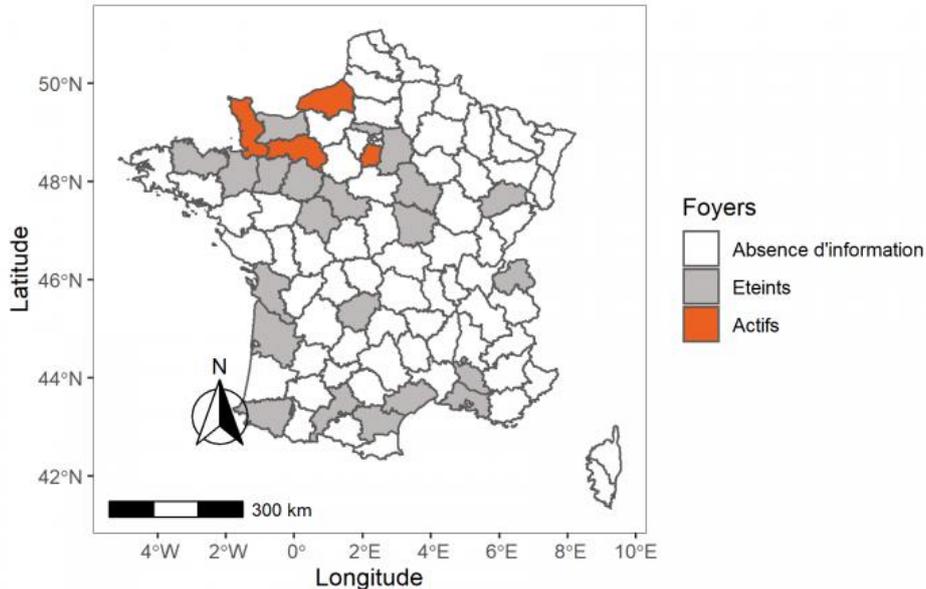
Absence de lien avec les CSI Espagnols
RESPE - Bilan au 11/05/2021 (N = 18)



Nombre de foyers HVE1 en lien avec les CSI Espagnols
RESPE - Bilan au 11/05/2021 (N = 25)



Activité des foyers HVE1 par département
RESPE - Bilan au 11/05/2021 (N = 43)



Maintien de la vigilance et des mesures de prévention

Comme évoqué dans les précédents communiqués, les 15 derniers jours confirment que la maladie est bien maîtrisée, mais la situation reste sous surveillance. Des foyers sont toujours recensés et il a été signalé à la cellule de crise, la présence ponctuelle d'équidés positifs au sein de concours nationaux ou internationaux (rapidement identifiés, isolés ou renvoyés dans leur structure). Dans ce contexte, il est donc important de maintenir des précautions sanitaires, en particulier pour les rassemblements et d'annuler tout déplacement ou rassemblement lorsqu'un équidé symptomatique (y compris si uniquement hyperthermie) est présent dans un effectif. Les recommandations, notamment sur les bonnes pratiques d'hygiène lors des rassemblements équin restent d'actualité et sont détaillées en annexe.

La cellule de crise attire aussi l'attention sur les bonnes pratiques de réalisation et d'identification des prélèvements.

Vaccination : un atout majeur

Cet épisode d'herpesvirose de type 1 a permis de mettre de nouveau en évidence un élément important en termes de gestion sanitaire : la vaccination. Même si elle ne permet pas de supprimer totalement le risque de maladie, elle permet globalement d'en réduire les symptômes (hors forme neurologique) et l'excrétion virale, tant dans la durée que dans l'intensité. Elle trouve donc son utilité dans la réduction du nombre de malades et de l'extension de la maladie.

La vaccination étant une des principales mesures de prévention vis-à-vis de ces maladies, elle est essentielle dans la prévention et la gestion d'une épizootie. L'ensemble des professionnels présents au sein de la cellule de crise a consensuellement reconnu son intérêt et une réflexion sur la vaccination sera engagée lors de la réunion de retour d'expérience.

Si la vaccination est un élément clef de la stratégie de prévention et de lutte contre les maladies contagieuses, elle est complémentaire des mesures sanitaires.



Importance de la veille sanitaire et de la mobilisation des professionnels

Grâce à la mobilisation des socioprofessionnels et des vétérinaires sur le terrain autour du RESPE, la gestion de cet épisode particulier d'herpès-virose a pu être menée à bien.

Malgré des conséquences économiques et sportives, les professionnels ont su réagir face à cette situation à risque : parmi les mesures mises en place peuvent être citées l'annulation sur plus d'un mois des rassemblements, des reports ou annulations de concours, ainsi que la mise en place ou le renforcement des mesures de prévention, toutes activités équestres confondues.

Il conviendra aussi de s'interroger sur les modalités d'organisation de certaines manifestations (nombre chevaux présents, hébergement et durée) afin d'éviter que ne se reproduise une telle situation.

Pour rappel, les rassemblements non professionnels sont soumis aux règles générales de santé publique nationale liées à la COVID-19.

Relevé de décisions

En conclusion, la mobilisation et la responsabilisation des socioprofessionnels et de vétérinaires autour du RESPE, ainsi que les mesures de prévention mises en place, ont montré leur efficacité et permis de stabiliser la situation alors qu'une extension importante du nombre de foyers aurait pu être possible. Mais, même si cet épisode est désormais considéré comme clos et que les activités équestres peuvent progressivement reprendre, des foyers d'herpesviroses sont enregistrés toute l'année sur le territoire, le risque est donc présent en permanence. Par ailleurs, cet épisode d'herpes-virose ne doit pas faire oublier les autres maladies contagieuses.

C'est pourquoi la cellule de crise incite à maintenir la vigilance auprès des cavaliers, propriétaires de chevaux et des organisateurs de concours, à sensibiliser ceux qui ne le seraient pas encore et à appliquer pour tout rassemblement, des mesures sanitaires de prévention.

Le présent communiqué est à diffuser et relayer largement.

La cellule de crise se réunira à nouveau le mardi 01 juin pour établir le débriefing de cette cellule de crise.

* La cellule de crise du RESPE

Déclenchée le 01 mars, elle regroupait l'Association Vétérinaire Équine Française, la Fédération des Acteurs du Développement, des Techniques modernes de reproduction Equine, la Fédération des Eleveurs du Galop, la Fédération Française d'Équitation, la Fédération Nationale du Cheval, France Galop, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, LABEO Frank Duncombe, la Société Française des Equidés de Travail, la Société Hippique Française, le Trot, la Direction générale de l'Alimentation et le RESPE.

RESPE – 02 31 57 24 88 – contact@respe.net